

parc  
naturel  
régional des  
baronnies  
provençales



Une autre vie s'invente ici

# LA GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES NATURELS

Dans le Parc naturel des Baronnies provençales



# Les risques naturels...

Un risque naturel, c'est l'addition d'un phénomène naturel d'origine météorologique, climatique ou géologique et d'un ou plusieurs "enjeux" (personnes, bâti, activités humaines...).

## La gestion intégrée des risques naturels (GIRN), c'est quoi ?

Faire une gestion intégrée des risques, c'est :

**Privilégier** la prévention et la sensibilisation aux risques naturels.

**S'affranchir** des limites administratives (des communes, des départements).

**Accompagner** les démarches volontaires.

**Appliquer** la réglementation et la compléter en s'adaptant aux différentes situations.

**Se réunir** pour penser et construire la gestion à plusieurs (communes, Parc, professionnels, habitants...).

**Expérimenter** de nouvelles idées.

**ATTENTION !**  
MÊME UNE BONNE "GIRN"  
NE PEUT REMPLACER LA LOI.



## INONDATION

Submersion rapide ou lente d'une zone à cause d'un phénomène naturel (fortes pluies, fonte des neiges...) ou suite à la rupture d'un ouvrage (digue, barrage...). L'ampleur des crues et de l'inondation peut être influencée par l'activité humaine. En 1992, l'Ouvèze et ses affluents ont causé plusieurs dizaines de morts et de disparus. Les rivières du Parc sont régulièrement en crues à l'automne.



## GLISSEMENT DE TERRAIN

Glissement d'un terrain meuble le long d'une pente. Des glissements de terrain sont visibles sur l'ensemble du Parc. Un glissement est encore en activité entre Sainte-Colombe et Etoile Saint Cyrice. Un ancien glissement est visible à Buis les Baronnies.



## INCENDIE & FEUX DE FORÊT

Feux d'un milieu végétal (forêt, maquis, garrigues ou landes), d'origine naturelle ou humaine. Un grand incendie a parcouru le secteur de Pierrelongue en 1982 sur plusieurs centaines d'hectares. Un autre, plus petit, a eu lieu à Moydans en 2017.



## CHUTE DE BLOCS

Chute de pierres de tailles diverses. Elles ont régulièrement lieu dans le Parc. En particulier après des pluies et lors de période de dégel.



## AVALANCHE

Détachement et glissement soudain de neige ou de pierres le long d'un versant en direction de la vallée.

# Les risques naturels...

Un risque naturel, c'est l'addition d'un phénomène naturel d'origine météorologique, climatique ou géologique et d'un ou plusieurs "enjeux" (personnes, bâti, activités humaines...).

## La gestion intégrée des risques naturels (GIRN), c'est quoi ?

Faire une gestion intégrée des risques, c'est :

**Privilégier** la prévention et la sensibilisation aux risques naturels.

**S'affranchir** des limites administratives (des communes, des départements).

**Accompagner** les démarches volontaires.

**Appliquer** la réglementation et la compléter en s'adaptant aux différentes situations.

**Se réunir** pour penser et construire la gestion à plusieurs (communes, Parc, professionnels, habitants...).

**Expérimenter** de nouvelles idées.

**ATTENTION !**  
MÊME UNE BONNE "GIRN"  
NE PEUT REMPLACER LA LOI.

# Et mon Parc dans tout ça ?



Le projet «Gestion intégrée et sensibilisation aux risques naturels de moyenne montagne dans les Baronnies provençales» porté par le Parc naturel régional des Baronnies provençales est un projet multirisque inter-régional d'une durée de 3 ans.

Il est conscient de la présence de risques naturels sur son territoire : il a inscrit leur gestion dans sa Charte.

Il réunit et discute avec les communes, les professionnels et les habitants pour mettre en place une gestion adaptée aux différents besoins des Baronnies provençales.

Il veille à informer ses habitants des risques naturels qu'ils peuvent rencontrer (inondation, chute de bloc) ou causer (feux de forêt).

Il travaille avec 2 laboratoires de recherche qui étudient le risque feux de forêt et le risque chute de bloc.

Il transmet les informations qu'il collecte aux différents services de l'Etat pour mettre en place une collaboration coordonnée et cohérente.



1 506 km<sup>2</sup>  
de superficie

82  
communes

31 164  
habitants

2 régions :  
Rhône-Alpes-Auvergne  
et Provence-Alpes-Côte d'Azur

2 départements :  
Drôme et Hautes-Alpes

6 Villes-Portes :  
Dieulefit, Grignan, Sisteron, Vaison-la-Romaine, Valréas et Veynes

